



A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir

Objet : Connaître l'avancement de notre plainte contre la société *Jott-France*.

Numéro du Parquet : 23145000170
Identifiant de justice : 2301832772U

Lettre recommandée avec accusé de réception
n° 1A 211 189 6133 5

Tribunal Judiciaire de Marseille
Service du Procureur de la République
6 RUE JOSEPH AUTRAN
13281 Marseille Cedex 06

Manduel, le 26 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente lettre, je me permets de vous écrire pour vous demander où en est l'état d'avancement de la plainte que j'ai déposée après de vos services le 18 novembre 2022 et qui a fait l'objet d'un certificat de dépôt de plainte le 25 mai 2023 (voir la pièce jointe).

Je vous transmets également avec cette lettre, la copie de la composition du bureau du Conseil d'administration de l'Afrav, bureau dont les membres ont été élus à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 17 décembre 2023 et où il apparaît, entre autres éléments, que je suis et demeure le président de l'association (au verso de ce document, vous trouverez la photocopie de ma carte nationale d'identité).

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV



Association Francophonie Avenir (A.FR.AV)
2811 chemin de Saint-Paul - Parc Louis Riel - 30129 Manduel
Sur la Toile : <https://www.francophonie-avenir.com> - Courriel : afrav@francophonie-avenir.com